

HEB -6. Jan. 70 18

Berne, le 6 janvier 1971

p.B.15.11.Camb.1. - BRR/ba

ad: 010.223. - AP/zu

Confidentiel

Ambassade de Suisse

L e C a i r e

Monsieur l'Ambassadeur,

En réponse à votre lettre du 23 décembre dernier concernant l'attitude adoptée par la Suisse face aux deux régimes qui se disputent le pouvoir au Cambodge, nous vous ferons part des considérations suivantes.

Du moment que la Suisse reconnaît les Etats et non les gouvernements, la question de la reconnaissance du régime du Président Lon Nol ne s'est pas posée lorsqu'il prit le pouvoir. C'est donc avec ce dernier gouvernement que nous entretenons des relations diplomatiques. Depuis le départ de l'Ambassadeur Revilliod, en octobre 1970, le premier collaborateur de notre ambassade à Djakarta est annoncé au Ministère des affaires étrangères à Phnom Penh en tant que chargé d'affaires a.i. Nous envisageons par ailleurs d'accréditer sans trop tarder dans cette capitale un ambassadeur qui, comme son prédécesseur, résiderait dans un pays tiers.

En conclusion, du moment que nous entretenons des relations diplomatiques avec le gouvernement actuellement en place à Phnom Penh, les contacts que vous pourriez avoir avec l'émissaire du Prince Sihanouk au Caire ne pourraient revêtir qu'un caractère strictement personnel. De tels contacts privés peuvent être utiles et intéressants sur le plan de l'information politique; il importe par conséquent de les maintenir si les circonstances le permettent.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de notre considération distinguée.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL
Affaires Politiques

D. O.

Châtelain

Dodis

